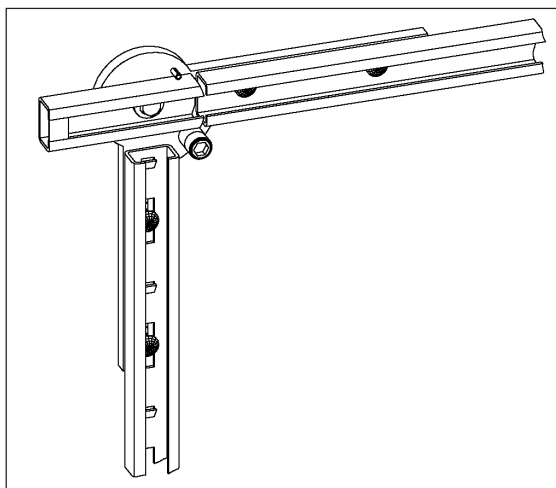


Notice de montage et d'entretien le système anti-chute type "GlideLoc" pour Dérivation

Réf. N° 22322

en association avec
le profilé de guidage vertical Söll

conforme à la norme EN 353 partie 1



date d'édition: 23.01.2002
SF 44



Sommaire

A	Généralités	3
B	Montage	4
C	Contrôle et réception	14
D	Assemblages vissés Sécurité	14
E	Utilisation de la dérivation	15
F	Entretien	17
G	Liste de contrôle	19

Cette notice est protégée par les droits d'auteur!

La duplication et la diffusion de cette notice ne sont pas autorisées sans l'accord écrit de l'auteur conformément aux art. 16 et 17 de la loi allemande. En cas d'infraction, la société Christian Dalloz Holding Deutschland GmbH & Co. KG poursuivra en justice conformément à l'art. 106 de la loi allemande sur les droits d'auteur.

A Généralités

- A 1. Quiconque travaille avec ou sur le système anti-chute Söll selon la norme européenne EN 353/Partie 1 doit être informé sur le contenu des présentes instructions avant d'utiliser le système. Les manipulations opérées sans tenir compte des présentes instructions peuvent mettre des vies humaines en danger.
- A 2. L'exploitant du système anti-chute doit s'assurer que ces instructions sont conservées en sécurité et au sec, à proximité de l'installation et toujours accessibles à l'utilisateur.
- A 3. La présente notice doit être produite par l'exploitant de l'installation à la demande du constructeur du système anti-chute (Christian Dalloz Holding Deutschland GmbH & Co. ou un revendeur autorisé par ce dernier).
- A 4. Pour l'utilisation de ce système anti-chute Söll, on se conformera à la notice d'emploi du coulisseau anti-chute correspondant.
- A 5. Pour le montage et l'utilisation des accessoires Söll sur ces systèmes anti-chute, on se conformera à la notice séparée correspondante.
- A 6. En cas d'utilisation d'un autre équipement de protection personnelle, on se conformera à la notice correspondante.
- A 7. Les directives de prévention anti-accident et les directives de construction en vigueur dans le pays d'utilisation doivent être respectées.
- A 8. Les anti-chutes Söll ne peuvent être montés et exploités qu'avec des éléments et sous ensembles d'origine Söll. Une combinaison avec les éléments d'autres constructeurs peut mettre en danger la sécurité du système anti-chute à coulisseau Söll. En pareil cas, la société Christian Dalloz Holding Deutschland GmbH & Co., ainsi que ses filiales, n'assumeront aucune responsabilité en matière de produit. En outre, aucun agrément n'existe dans ces cas, étant donné que le système anti-chute à coulisseau Söll a été approuvé et agréé en tant que système à part entière. La totalité de la responsabilité est alors transférée à l'exploitant.
- A 9. Les composants Söll en acier inoxydable 1.4571 sont livrés avec décapage en usine. On veillera à stocker et à traiter les éléments en acier inoxydable de manière appropriée.
- A 10. La liste de contrôle (chapitre F) doit être complétée entièrement et correctement à l'aide d'un crayon indélébile par le chef de chantier de la société de montage.
- A 11. Avant et lors de toute utilisation du système anti-chute monté, un contrôle visuel du bon fonctionnement devra être pratiqué.
- A 12. Lors du serrage des colliers de fixation, il peut se produire une légère déformation au niveau des pattes; ceci peut générer une légère déchirure de la couche superficielle de zinc à l'endroit de la déformation; mais cela n'a aucune incidence sur la sécurité et la résistance à la corrosion du système de fixation.
- A 13. Matériel vérifié par le laboratoire certifié 0158/DMT situé Franz-Fischer-Weg 61 Essen (D).

B Montage

B 1. **L'ensemble se compose de:**

- la dérivation et son support
- 4 boulons Söll M 12 x 40, y compris les rondelles

Important!

Les points de fixation doivent se situer au plus à 560mm de l'axe de la dérivation.

Si un point de fixation doit se trouver au niveau du support de la dérivation, la bride devra être plus courte de 15mm et vous devrez utiliser des boulons Söll de M 12 x 60.

Les Vis de fixation sur la structure portante doivent être choisies en fonction de la résistance de cette structure et des contraintes en cas de chute.

Les assemblages vissés doivent être utilisés avec les rondelles livrées (voir également le chapitre D).

B 2. **Pour le montage vous devez disposer de:**

- 2 clés à oeillet de 19 mm
- 1 clé à molette si besoin
- 2 coulisseau anti-chute
- 2 harnais conformes à la norme EN 361
- 1 pochette à outils

Prévoir au minimum une corde de sécurité selon EN 355 avec absorbeur d'énergie pour pouvoir bénéficier d'une protection anti-chute supplémentaire pendant le montage.

B 3. **Personnel nécessaire pour le montage :**

Deux personnes au moins.

B 4. Traiter les éléments avec précaution. Ne pas jeter les éléments d'échelle!

B 5. Avant le montage, les pièces doivent être débarrassées des impuretés éventuelles, notamment aux points de liaison. Les pièces ne peuvent entrer en contact avec du ciment, terre du mortier ou d'autres matières analogues. Les restes de mortier doivent être éliminés sans retard. La surface de roulement du coulisseau anti-chute doit être propre au niveau des faces intérieures et extérieures du profilé de guidage.

B 6. Ne pas utiliser ni réparer des éléments endommagés, mais les remplacer par des éléments neufs sortant de l'usine.

Attention!

Pour un profilé horizontal cintré, vous devez avoir impérativement une partie droite d'au moins 300 mm pour pouvoir vous raccorder sur la bride de la dérivation.

B 7. Dimensionnement minimal des fixations:

Pour la fixation du profilé sur la dérivation, nous vous fournissons des boulons M 12. La dimension minimale des vis pour la fixation sur un mur est de 12 mm. Pour la fixation de la partie verticale sur une cheminée vous devez utiliser des vis M 20 en acier A4 DIN ISO 8982 (recommandations de la législation allemande) et des vis M 12 pour la partie horizontale.

Les équerres de fixation doivent être commandées suivant la dimension des vis de fixation.

Important:

Les points de fixation doivent se trouver au maximum à 560 mm de l'axe de la dérivation; si un point de fixation doit se trouver au niveau du support de la dérivation, la bride devra être plus courte de 15 mm et vous devrez utiliser des boulons Söll de M 12 x 60.

B 8. Il est recommandé d'utiliser exclusivement des chevilles homologuées par des organismes de contrôle.

Pour des supports béton, nous vous recommandons les chevilles à contre dépouille ou chimiques (par ex. Fischer, Hilti), mise en place suivant les recommandations du fabricant.

Pour des murs maçonnés, il est recommandé de prendre conseil auprès de spécialistes.

Pour la mise en place sur des cheminées, les vis M 20 doivent être conformes à la norme DIN 601 et les écrous à la norme DIN 555.

B 9. Attention:

Le montage peut être réalisé sans échafaudage directement à partir de l'échelle. Pour ce faire, le monteur utilisera le harnais et le coulisseau anti-chute. Pour être assuré en cas de sortie du coulisseau ou de chute due à une déformation du rail, le monteur doit s'assurer sur un point fixe conformément à la figure 1.

La partie mobile de la butée d'extrémité (Réf. N° 16571) du rail horizontal doit être dirigée vers le haut, voir la notice SF 23.

L'introduction et l'extraction du coulisseau dans le profilé ne doit se faire que dans une position de sécurité; par exemple: au sol, sur plate-forme équipée de garde corps, lors d'utilisation de corde de sécurité suivant EN 354/355.

Fig. 1

- B 10. Le point d'ancrage pour la sécurité de l'opérateur doit se situer impérativement au dessus du niveau de l'anneau dorsal du harnais ou au plus bas, au même niveau.

Différentes possibilités de s'assurer lors du montage de l'échelle:

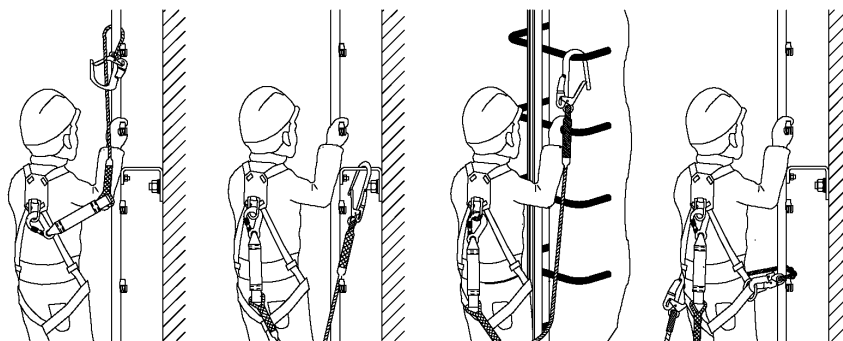
- Longe conforme à la EN 354/355 prise sur le montant central de l'échelle, sous le dernier point de fixation déjà mis en place et sur lequel l'échelle est déjà fixée.
- Mousqueton de la longe conforme à la EN 354/355 pris sur le point de fixation de l'échelle déjà en place.
- Mousqueton de la longe conforme à la EN 354/355 pris sur un échelon scellé.

Attention!

Vérifier que cet échelon scellé est résistant !!!

- Longe de maintien au travail conforme à la EN 358 prise sur le montant central.
- Utilisation d'autres points d'ancrage.

Fig. 1



EN 354/355

EN 358

B 11. Lors du montage vous devez respecter les points ci-dessous:

Pour la partie verticale:

- Chaque élément d'échelle ou profilé doit comporter au minimum 1 point de fixation.
- L'élément d'échelle sur lequel est raccordée la dérivation doit comporter au moins 2 points de fixation.
- Il est recommandé que la partie haute de l'échelle ne soit pas équipée des 2 derniers échelons.

Pour la partie horizontale:

- L'entre-axe de fixation maximum est de 1000 mm.

Pour la dérivation:

- de part et d'autre de l'axe de la dérivation, vous devez prévoir un point de fixation tous les 560 mm.
- la position de la dérivation par rapport à la plate-forme se situe entre 800 et 1100 mm.

B 12. **Moments de serrage :**

Couple de serrage pour les vis de **qualité 8.8 livrées** avec rondelle éventail:

Pour:	M 10	M 12	M 16	M 20
	20 Nm	25 Nm	60 Nm	120 Nm

Couple de serrage pour les vis **inox 1.4571** et écrou nylstop:

Pour:	M 10	M 12	M 16	M 20
	40 Nm	45 Nm	85 Nm	150 Nm

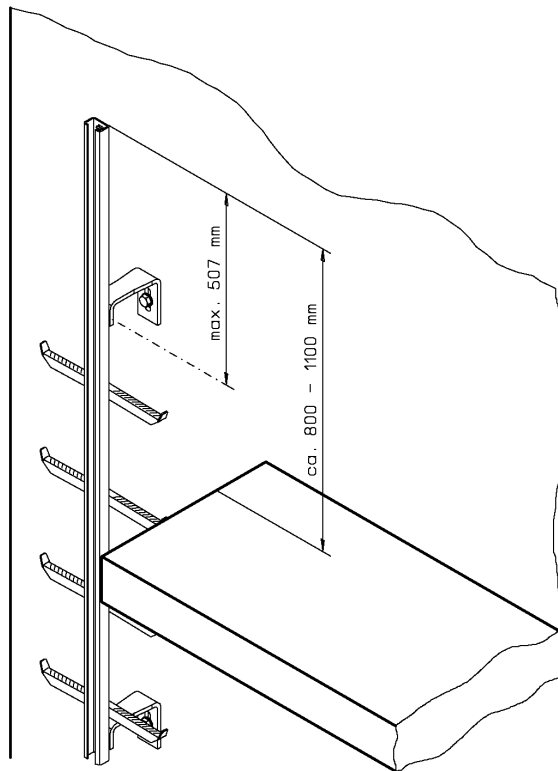
Fig. 2

B 13. Positionner l'élément d'échelle vertical de façon que celle-ci dépasse d'environ 800 à 1100 mm du dessus de la plate-forme.

Prendre également connaissance des notices de montage:

- Pour les échelles Y: **S 4** „échelle Y acier galvanisé ou acier inox“
- Pour les profilés verticaux: **S 6** „profilé acier galva ou acier inox“

Fig. 2



Attention!

Lors du montage, ne jamais dépasser avec le coulisseau le dernier point de fixation mis en place sur lequel l'échelle est déjà fixée. (voir le point B9/B10).

Pour monter en toute sécurité

Fig. 3a/3b

B 14. Lors du montage de la dérivation (1.0) sur l'échelle ou le profilé (2.0)

- Laisser un jeu de 3 mm, voir fig 3b.
- Bien aligner la partie fixe (2.0) et la partie mobile (1.1).
- Ne pas dépasser l'entre-axe de fixation de 560 mm/axe de la dérivation (1.1) voir fig 3a.

Fig. 3a

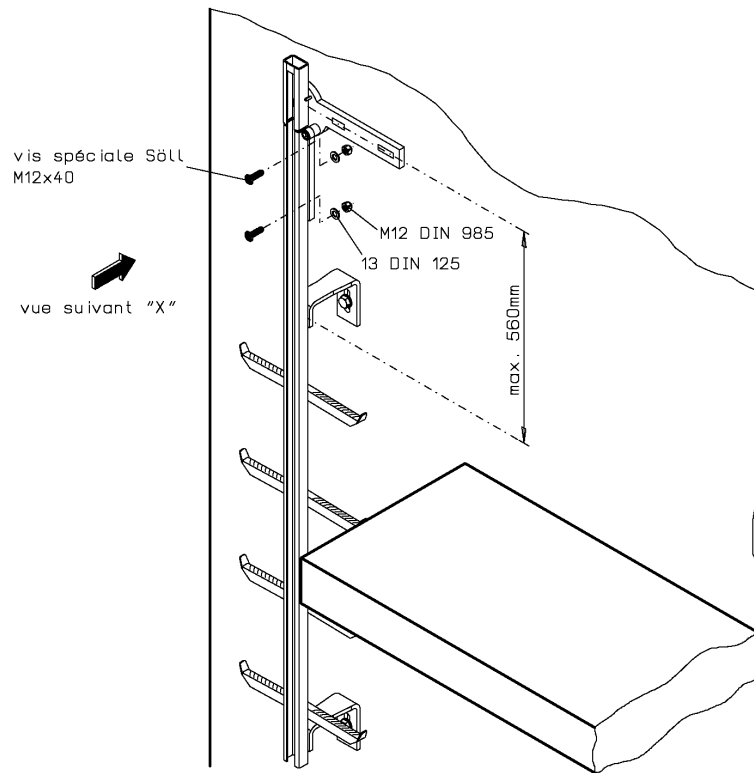


Fig. 3b

Vue suivant "X"

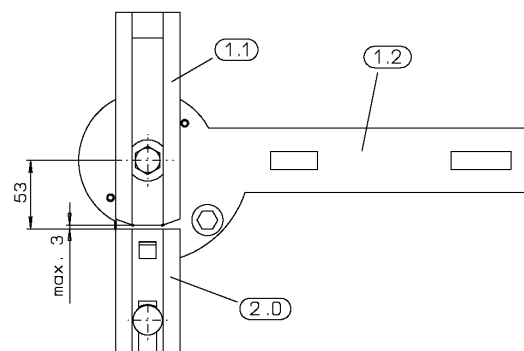


Fig. 4a/4b

B 15. après rotation de 90°, lors du montage du profilé (3.0)

- Laisser un jeu de 3 mm, voir fig 4b.
- Bien aligner la partie fixe (3.0) et la partie mobile (1.1).
- Ne pas dépasser l'entre-axe de fixation de 560 mm/axe de la dérivation (1.1) voir fig 4a.

Prendre également connaissance de la notice de montage du profilé horizontal **S 23**.

Fig. 4a

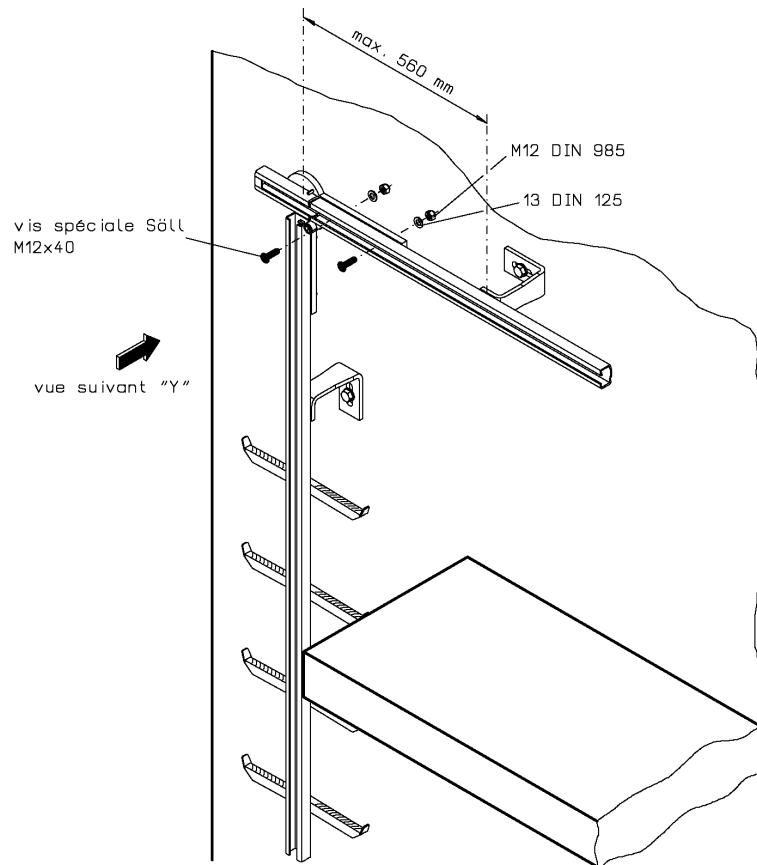


Fig. 4b

Vue suivant "Y"

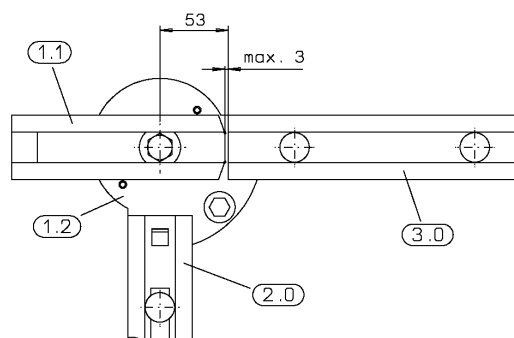
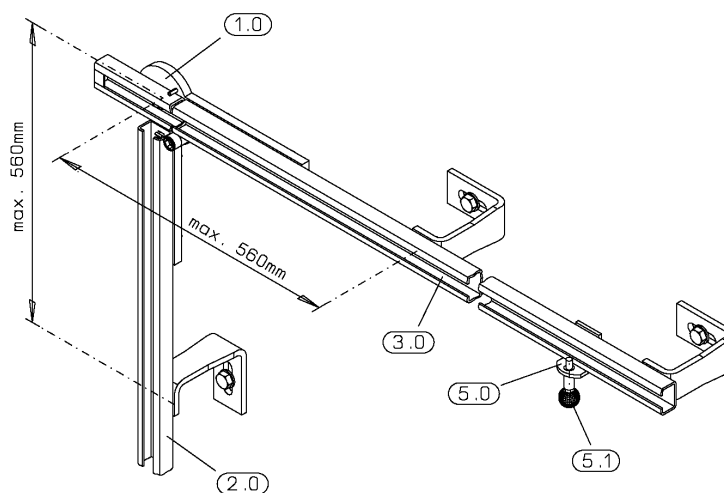


Fig. 5/6

B 16. L'assemblage d'une ligne de vie verticale (2.0) avec une ligne de vie horizontale (3.0) et d'une dérivation (1.0) doit impérativement respecter les exemples ci-dessous:

Déplacement horizontal vers la droite

Fig. 5

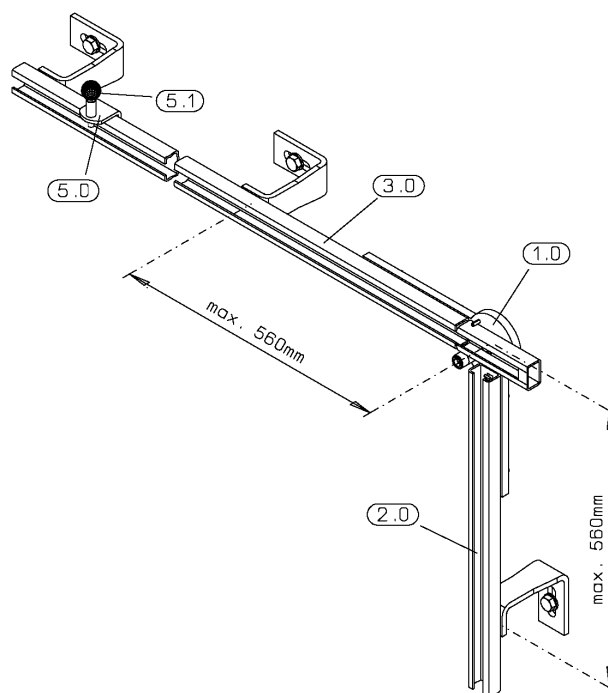


Attention!

Pour cette configuration, la partie mobile (5.1) de la butée (5.0) doit être située en dessous du profilé, ceci afin de ne pouvoir engager le coulisseau dans le mauvais sens.

Déplacement horizontal vers la gauche

Fig. 6



Attention!

Pour cette configuration, la partie mobile (5.1) de la butée (5.0) doit être située au dessus du profilé, ceci afin de ne pouvoir engager le coulisseau dans le mauvais sens.

Pour monter en toute sécurité

Fig. 7/8

B 17. Autres possibilités:

Fig. 7

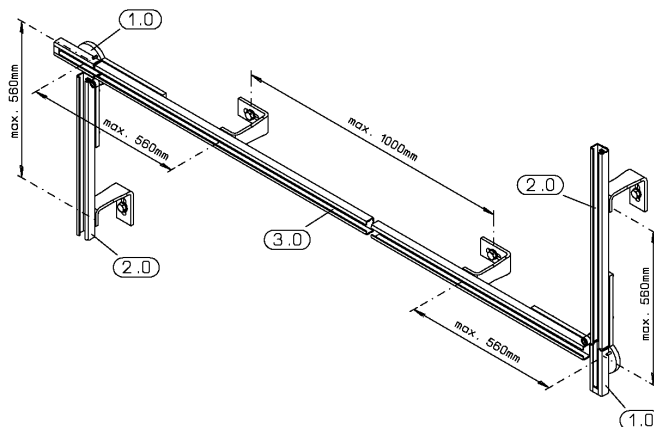
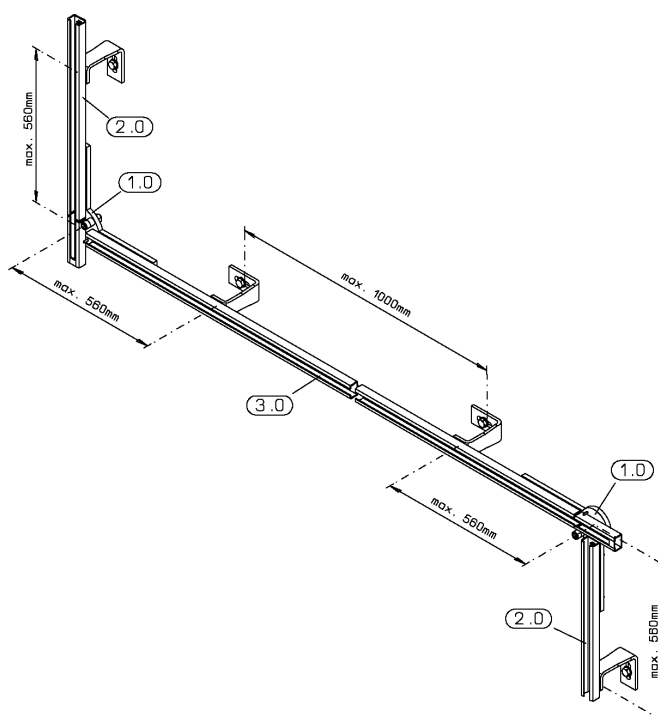


Fig. 8



Attention!

Nous n'autorisons que les exemples de montage des figures 5,6,7,8 !!!

Cas particulier:

La combinaison avec un aiguillage (Ref 11607/20349) ou un dispositif de sortie en terrasse (Ref 16315/16292) peut éventuellement s'envisager ; dans ce cas, nous soumettre votre problème afin que nous puissions vérifier la compatibilité des systèmes utilisés et vous indiquer la position des butées.

C Contrôle et réception

Lors de la réception, vérifier que:

- Un jeu de 3 mm a bien été laissé entre la dérivation et le profilé vertical.
- Un jeu de 3 mm a bien été laissé entre la dérivation et le profilé horizontal.
- Les profilés sont bien alignés avec la dérivation.
- La partie tournante de la dérivation se manœuvre sans difficulté.
- Les points de fixation se trouvent bien au maximum à 560 mm/axe de la dérivation.
- Le montage réalisé correspond bien aux exemples proposés.
- Les butées du profil horizontal sont correctement montées.
- Lors du passage de l'horizontal à la verticale, la flèche gravée sur le coulisseau est bien dirigée vers le haut.
- Tous les éléments vissés ou boulonnés sont correctement serrés et assurés contre tout desserrage (voir chapitre D).
- Les recommandations des notices de montage S4, S6, S23 ont été respectées.

D Assemblages vissés Sécurité

Nous fournissons avec les vis inox des écrous auto-bloquant.

Respecter les recommandations des notices de montage des éléments verticaux et horizontaux.

E Utilisation de la dérivation

Fig. 9

- E 1. Engager le coulisseau (4.0) dans le profilé (1.1) de la dérivation (1.0).

Fig. 9

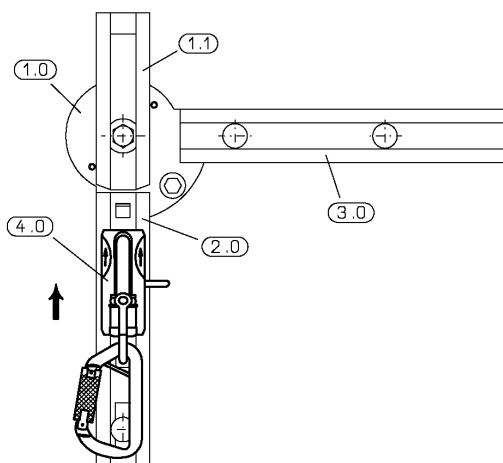
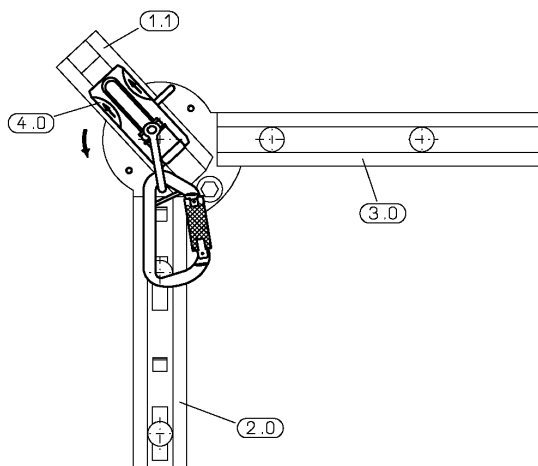


Fig. 10

- E 2. En vous aidant du coulisseau (4.0), faire pivoter à 90° la partie (1.1).

Fig. 10



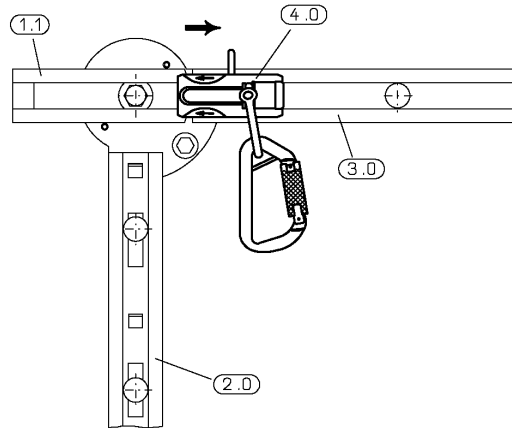
Remarque:

La dérivation ne peut tourner que dans un sens.

Fig. 11

E 3. Engager le coulisseau (4.0) dans le profilé horizontal (3.0).

Fig. 11



E 4. Pour passer de l'horizontale à la verticale, procéder de la façon inverse de celle décrite précédemment.

F Entretien

Attention !

La dérivation ne doit pas être utilisée si des dommages ou manques sont apparents. Pour des raisons évidentes de sécurité, son utilisation doit être interdite jusqu'à ce qu'une personne compétente donne son avis.

Un appareil détérioré doit être remplacé par du matériel neuf.

- F1. La dérivation est, selon besoin, vérifiée au minimum une fois par an, par une personne compétente.

Est spécialiste:

Quiconque, en raison de sa formation et de son expérience professionnelle, possède suffisamment de connaissances dans le domaine des dispositifs de sécurité et de sauvetage et est suffisamment familiarisé avec les directives applicables et les règles généralement reconnues de la technique (normes EN par exemple) pour pouvoir évaluer la sécurité au travail et l'utilisation conforme de dispositifs de sécurité et de sauvetage.

- F 2. Les profilés sont bien alignés avec la dérivation !!
- F 3. Un jeu de 3 mm a bien été laissé entre la dérivation, le profilé horizontal et vertical.
- F 4. Le montage réalisé correspond bien aux exemples proposés.
- F 5. Les butées du profil horizontal sont correctement montées (voir B 16).
- F 6. Lors du passage de l'horizontal à la verticale, la flèche gravée sur le coulisseau est bien dirigée vers le haut.
- F 7. Tous les éléments vissés ou boulonnés sont correctement serrés et assurés contre tout desserrage (voir chapitre D).
- F 8. La partie tournante de la dérivation se manœuvre sans difficulté.
- F 9. Le coulisseau pénètre sans difficulté dans la partie mobile de la dérivation.
- F 10. La dérivation et les profilés sont propres.
- F 11. Avant ou lors de chaque utilisation, contrôler le bon état et le fonctionnement de tous les éléments.

G Liste de contrôle pour la réception du système anti-chute Söll Typ "GlideLoc™"

Dérivation Réf. N° 22322

La liste de contrôle page 19/20 doit être complétée dans sa totalité à l'aide d'un crayon indélébile, par le chef de chantier de la société de montage. Celui-ci est responsable de l'exactitude de toutes les données. Les points de contrôle qui présentent des manques doivent être reportés sur la liste de contrôle page 20.

Mesure de contrôle

Contrôle

(inscrire une croix)

oui non

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| • Tous les éléments vissés sont correctement serrés. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Tous les éléments vissés sont assurés contre le desserrage (cf chapitre D). | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Toutes les vis et boulons utilisés sont protégés contre la corrosion. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • La dérivation est propre. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Le jeu entre la dérivation et les profilés n'est pas supérieur à 3 mm. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • La partie mobile de la dérivation tourne librement. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Le montage réalisé correspond bien aux exemples proposés. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Les butées du profil horizontal sont correctement montées (voir B 16). | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | | |
| • Un essai a été réalisé. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Lors du passage de l'horizontal à la verticale, la flèche gravée sur le coulisseau est bien dirigée vers le haut. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Aucun manque n'a été constaté. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • La notice de montage a été remise à l'exploitant. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Seuls des composants Christian Dalloz Holding Deutschland GmbH & Co. KG ont été utilisés. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

